

Service Interprofessionnel de Santé au Travail
Ouest Normandie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 19 juin 2023



Agir pour la santé au travail !

| Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 13/02/2023
2. Rapport moral du Président
3. Rapport médical 2022
4. Bilan des actions, point sur les sensibilisations
5. Rapport de gestion
6. Rapports du commissaire aux comptes
7. Approbation des comptes 2022
8. Affectation des résultats
9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
10. Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 13/02/2023

2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Rapport moral du Président

- La fusion avec Vire et Flers est complètement réalisée : harmonisation des procédures, budget...
- Le résultat 2022 est largement positif
- Ce qui nous permet de réaliser des investissements
- Les équipes de travail fonctionnent en harmonie; la qualité a été initiée, l'évolution avec la loi, au niveau de la certification, en sera facilitée

Rapport moral du Président

Evolutions des Bâtiments

- Avranches : réalisation en cours
- Tinchebray : projet de transformation d'un bâtiment acquis avant la fusion
- Flers : Projet de construction d'un nouveau bâtiment

3. RAPPORT MÉDICAL 2022

Suivi individuel de santé des salariés

Dr Caroline TILLIETTE, Médecin du travail

Centres de visite et temps médical et infirmier

Centres de visite :

- 11 centres fixes (Cherbourg, Valognes, Carentan, Coutances, Saint-Lô (siège social), Torigny-les-Villes, Avranches, Granville, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Vire et Flers)
- Répartition : 90 % en centre fixe, 6 % en centre annexe et 4 % en entreprise



Centres de visite et temps médical et infirmier

Temps médical et infirmier :

- 25 Médecins du travail (20,5 ETP)
- 4 médecins collaborateurs et 1 médecin en cours de qualification DES Médecine du Travail (4,82 ETP)
- 32 Infirmiers en santé au travail (29,54 ETP)

>> 39 Assistantes d'équipe santé travail (35,79 ETP)



| Suivi individuel de santé des salariés

152 170

salariés attribués au 1^{er} janvier 2022 dont :



94 345 (62%)

de salariés en Suivi Individuel
(SI)

57 825 (38%)

de salariés en Suivi Individuel
Adapté (SIA), Suivi individuel
Renforcé (SIR), SIR Cat A et B

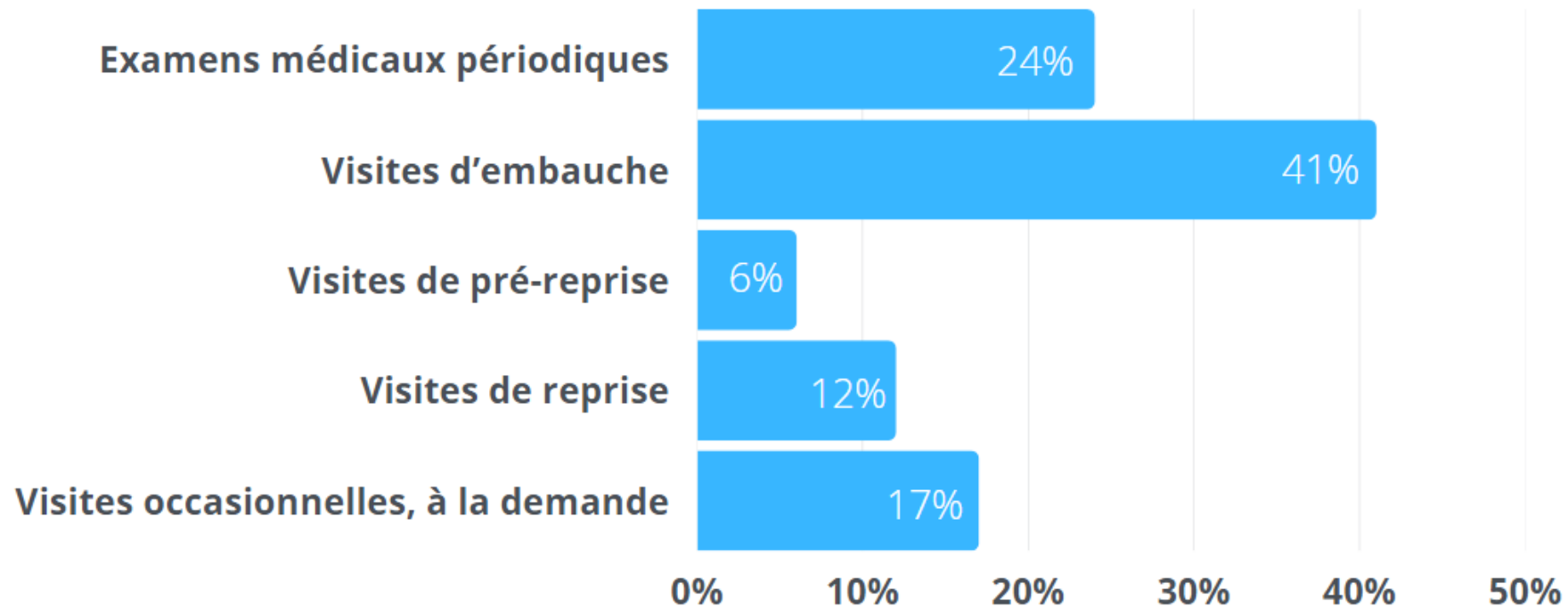
*Tout au long de son parcours professionnel, le salarié bénéficie d'un suivi individuel de santé.
On parle de Suivi Individuel Renforcé / Adapté (SIR/SIA) pour les salariés exposés à des risques ou
dont l'état de santé, les conditions de travail demandent un suivi renforcé.*

| Suivi individuel de santé des salariés

31 872 visites réalisées par les Médecins du travail, Médecins collaborateurs, interne

30 052 visites réalisées par les Infirmiers en santé au travail

Répartition des **61 924** visites effectuées



| Suivi individuel de santé des salariés

91 224

examens complémentaires prescrits par le médecin du travail liés aux risques professionnels (radio, scanner, électrocardiogramme, laboratoires, consultations spécialistes...)

>> Dont **73 733** réalisés par les Assistantes d'équipe et Infirmiers en santé au travail (audiométries, bandelettes urinaires, visions biométries, électro, etc.)

| Suivi individuel de santé des salariés

Cadre des prescriptions des examens complémentaires

- Argumentation d'un avis sur l'aptitude
- Dépistage de maladie professionnelle ou non professionnelle (scanner thoracique et amiante...)
- Evaluation des risques (Biométrie) : exemple plombémie...
- Demande d'avis spécialisés
- Demande d'avis auprès de la consultation de pathologie professionnelle

Suivi individuel de santé des salariés

Conclusions des 28 710 visites et examens de santé réalisés par les Médecins du travail

15 426 (54%)

avis d'aptitude
et attestations de suivi

5 851 (20%)

avis d'aptitude et attestations de suivi
avec proposition d'aménagement de
poste ou avec restriction(s)

643

avis d'inaptitude à un
poste, apte à un autre
(2%)

234

avis d'inaptitude
temporaire
(1%)

551

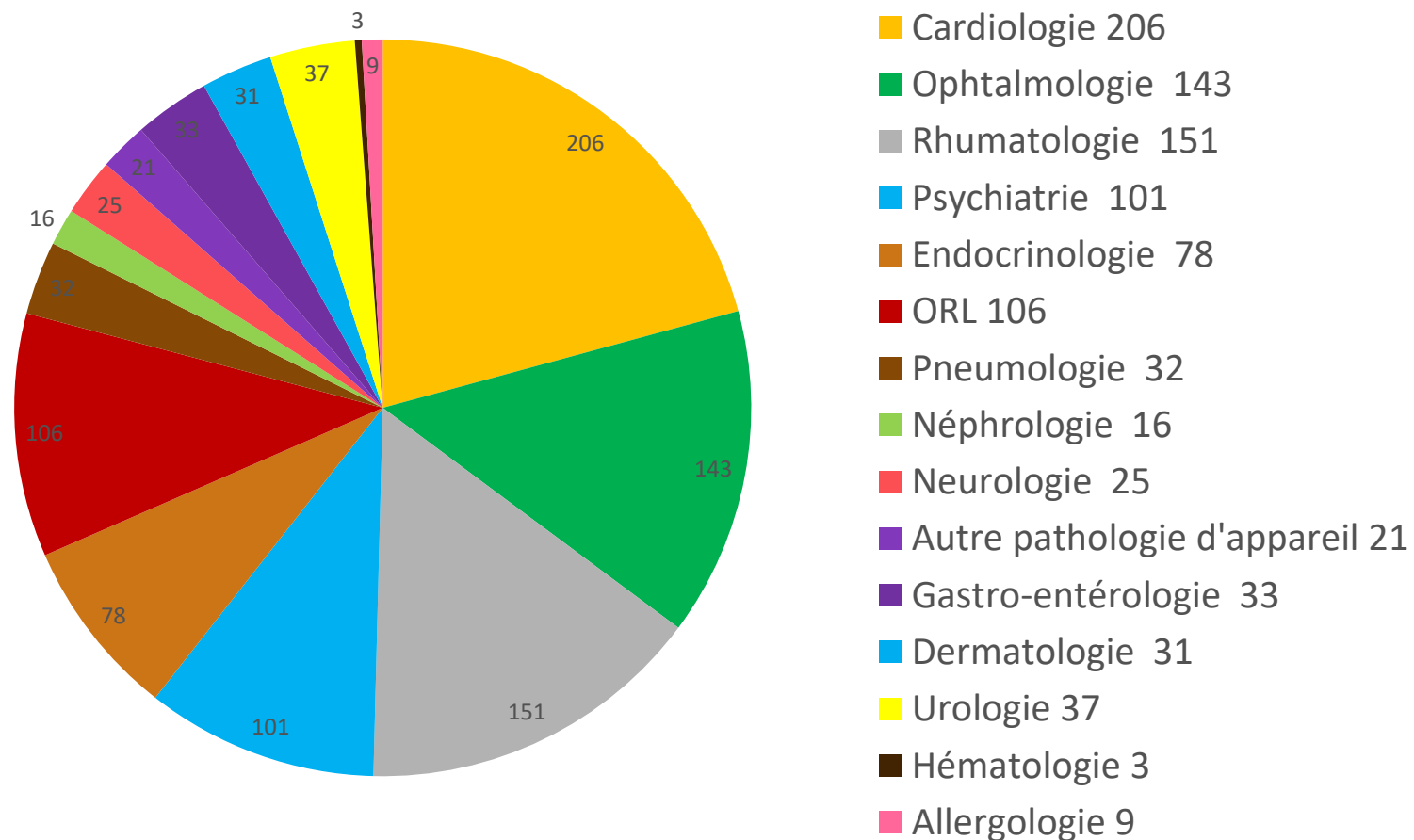
avis d'inaptitude à tous
les postes
(2%)

6005

Pas de fiche d'aptitude
ou pas d'attestation de
suivi délivrée
(21%)

Suivi individuel de santé des salariés

Orientations spécialistes : 992



Suivi individuel de santé des salariés

3 | déclarations de maladies professionnelles dont 14 dépistées par le Médecin du travail

27	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
1	Affection chronique du rachis lombaire provoquée par la manutention manuelle de charges lourdes
1	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
1	Affection professionnelle consécutive à l'inhalation de poussières d'amiante
1	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels

Interventions des psychologues

L'activité psychologue au sein du service est tournée vers l'accompagnement dans des situations de souffrances plus ou moins durables et plus ou moins installées, dans des situations de crise.

Les raisons de ces situations sont bien sûr variables et toujours abordées dans une perspective globale de maintien dans l'emploi.

L'accompagnement psychologique proposé relève toujours de la prévention, dans le sens où l'objectif est de prévenir la dégradation de la situation et la majoration de la souffrance psychique du salarié.

Interventions des psychologues

Psychologues : 2,6 ETP

Les rendez-vous sont initiés lors des visites avec le médecin du travail ou l'infirmier (après discussion avec le médecin du travail). Il n'y a pas de prise de rendez-vous directe avec les psychologues.

708 entretiens (376 salariés concernés)

Principales problématiques à l'origine de la demande :

- Reprise, changement ou adaptation de poste dans le cadre du maintien à l'emploi ou d'une évolution vers une inaptitude
- Epuisement physique et psychologique dans des situations de travail problématiques pour le salarié
- Situations de conflit
- Mal être au travail
- Contextes et événements « de crise » : accidents, décès, braquage...

Interventions des 2 assistantes de service social

(1,5 ETP) dont 1 Responsable des Assistantes de service social arrivée fin 2022

173 entretiens individuels réalisés sur 88 jours de permanence

114 salariés rencontrés (50 ans d'âge moyen)

72 % des personnes demandant une intervention sociale sont en arrêt maladie.

- ➔ Les demandes émanent uniquement du médecin du travail ou de l'infirmière en accord avec son médecin
- ➔ Interventions autour des thématiques en lien direct avec la santé au travail et autour du parcours professionnel du salarié
- ➔ Orientations vers la Maison Départementale de l'Autonomie, le service social de la CARSAT et le service de maintien dans l'emploi.
- ➔ Participation à la cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle).
- ➔ Intégration au réseau normand des assistants de service social et chargés de mission handicap.

4. BILAN DES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL, POINT SUR LES SENSIBILISATIONS

Julien SCHOONHEERE

*Responsable du pôle Conseillers en Prévention et AST,
chargé Qualité Projets*

Actions en milieu de travail 2022

4 654 Actions de prévention et d'information en entreprise réalisées par les équipes santé travail

Sur 13 000 adhérents,
**2422 concernés par
au moins une AMT**
dont 66% de TPE (< 20 salariés)

Secteurs les plus concernés :

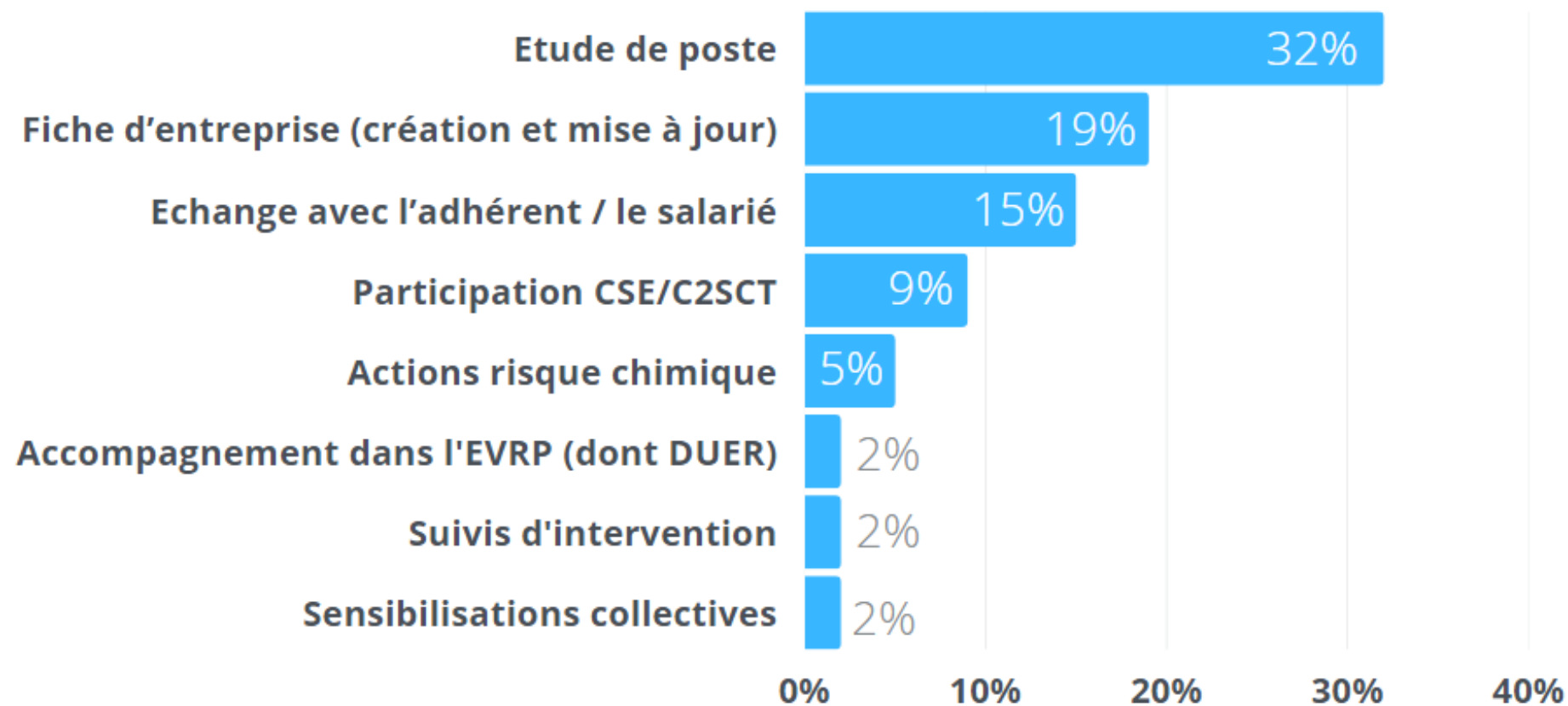
1. Commerces de détail
2. Industries alimentaires
3. Action sociale sans hébergement



66% des AMT sont réalisées par les 33 Conseillers en prévention et Assistantes santé travail

Actions en milieu de travail 2022

Répartition des 4654 actions en milieu de travail



Actions en milieu de travail 2022

886

Fiches d'entreprise



1479

études de poste



227

Actions sur le risque chimique



422

Participations
à un CSE



730

Échanges avec
adhérents/ salariés

Diagnostic Image Santé Travail

L'outil de diagnostic « Image Santé Travail » a pour objectif de réaliser un état des lieux des pratiques de prévention de l'entreprise en termes de santé et sécurité au travail ainsi que l'identification d'axes de progrès et la définition d'un à trois objectifs prioritaires.

81 « Diagnostic Image Santé Travail »

réalisés dans le cadre de la Fiche d'entreprise

→ 90 % des Diagnostics concernent **des TPE (moins de 20 salariés)**.

Votre diagnostic
IMAGE SANTÉ TRAVAIL

LES +

- Faire le point sur les pratiques de prévention en santé et sécurité au sein de votre entreprise.
- Engager ou poursuivre une démarche de prévention adaptée à vos réalités.
- Préserver la sécurité et santé de vos salariés.
- Bénéficier de conseils personnalisés d'experts en santé au travail.

A qui s'adresse-t-il ?
A toutes les entreprises adhérentes, quelles que soient leurs activités.

Comment en bénéficier ?
Envoyez dès aujourd'hui votre demande par email à prevention@santetravail-on.fr en précisant vos coordonnées et le nom de votre entreprise.
Cette nouvelle prestation est comprise dans votre cotisation annuelle.

LES ÉTAPES

- 1 Prise de rendez-vous par l'un de nos professionnels en santé au travail.
- 2 Échange et évaluation de la santé et sécurité de votre entreprise.
- 3 Restitution d'une synthèse et identification d'axes de prévention prioritaires adaptés à vos réalités.
- 4 Création de votre espace personnel sur la plateforme en ligne PréEntreprise (accès à votre tableau de bord, aux indicateurs de suivi).
- 5 Suivi et accompagnement par votre Service de santé au travail.

PREVENTRISE

Service de votre diagnostic sur votre espace Pré-Entreprise

Service Interprofessionnel de Santé au Travail Ouest Normandie
www.santetravail-on.fr

*Document de
présentation disponible
à l'entrée de la salle*

Toxilist

Base d'informations toxicologiques
collaborative et partagée en santé au travail

- Aider dans l'inventaire des produits et le repérage des dangers liés à leur utilisation
- Informer les équipes santé travail

➤➤ **2744** Fiches de Données de Sécurité (FDS) associées à des adhérents en 2022 dont **965 saisies dans Toxilist**

➤➤ **86** adhérents ont bénéficié d'une saisie Toxilist dans l'année

Cadre des saisies : action risque chimique, fiche d'entreprise, étude de poste

POINT SUR LES SENSIBILISATIONS, ATELIERS DE PRÉVENTION

Mélanie KOELLSCH,

Conseillère en prévention & référente des sensibilisations

| Ateliers de prévention 2022

Les ateliers de prévention proposés par SIST Ouest Normandie sont collectifs ou individuels. Ils sont adaptés aux risques de l'entreprise et visent à accompagner l'employeur dans son obligation de préserver l'état de santé de ses salariés. Ils sont réalisés par nos équipes santé travail à la demande du Médecin du travail ou de l'employeur.

Nos équipes Santé Travail peuvent construire avec vous des ateliers de prévention adaptés à vos besoins :

- **Sur une problématique rencontrée** : aide aux choix des équipements de Protection Individuelle (EPI), hygiène de vie, travail en horaires postés...
- **Sur un thème en particulier** : risque routier, risque biologique, addictions (alcool, drogue, tabac).
- **Un secteur d'activité particulier** : métiers de bouche, hôtellerie restauration...

Des ateliers de prévention sont aussi programmés à l'année avec des dates sur les thématiques : travail sur écran, incivilités au travail, Document Unique, Troubles Musculo-squelettiques.

| Ateliers de prévention 2022



70 ateliers de prévention collectifs



150 adhérents concernés, dont 53 < 10 salariés



523 participants (salariés, employeurs)

Formations E-Learning

Les modules proposés sont en accès libre sur le site internet depuis l'évolution de la plateforme de formation en mai 2020.

Les données statistiques indiquent **18 719 vues pour 2022.**



EVRP



GESTES ET POSTURES



RISQUE ROUTIER

	2022
Gestes et postures	3066
Évaluation des risques professionnels	3108
Le risque routier	2183
Les risques psychosociaux	1812
Manutention manuelle de charges	1786
Consommations, addictions et vie professionnelle	1411
Le sommeil indispensable à la vie	1202
Le risque bruit	1372
Le risque chimique	1504
Le vieillissement du travail	755
Sous-traitance en sécurité	520
TOTAL	18719

Relais de prévention



Le parcours « Relais de Prévention », c'est quoi ?

Se former à la prévention en santé au travail grâce à un parcours de 4 modules d'une demi-journée chacun :

- **Module 1** : Sécurité et prévention dans l'entreprise
- **Module 2** : Du Document Unique au Plan d'Action
- **Module 3** : Analyse des situations de travail
- **Module 4** : Méthode de gestion des accidents du travail

Le Relais de Prévention, c'est qui ?

Un salarié d'une entreprise adhérente ou l'employeur lui-même. Le Relais de Prévention bénéficie d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé par son équipe santé travail SIST Ouest Normandie.

Relais de prévention une démarche en trois étapes

En résumé



Étape 1

- Identification du relais de prévention dans l'entreprise (employeur ou salarié)
- Signature de la convention d'engagement entre l'entreprise et SIST Ouest Normandie



Étape 2

- Suivi des 4 modules d'une demi-journée chacun par le futur relais de prévention (à faire dans les 2 ans)
- Réalisation du DUERP* et identification de 3 actions de prévention réalisables

* Document Unique d'Évaluation des risques Professionnels



Étape 3

- Réalisation des objectifs de prévention fixés par l'entreprise
- Accompagnement et suivi par l'équipe santé travail SIST Ouest Normandie
- Intégration au réseau des Relais de prévention

Les entreprises labélisées *Relais de prévention*

Ils nous ont fait confiance :

- Microcrèche Les Kibis
- FAUVEL
- Les tissus d'Isa
- Les tissus d'Isa
- MAHE Prestations
- SME Matériaux
- Microcrèche Aux Petits Baigneurs
- Etc.

Et vous ?

En savoir + et s'inscrire :
www.santetravail-on.fr/relaisprevention

5. RAPPORT DE GESTION

Informations disponibles dans le procès-verbal de l'AG auprès de Madame Lahougue: l.lahougue@santetravail-on.fr